



8, rue Claude Lewy  
45073 ORLEANS CEDEX 2  
☎ 02 38 51 82 82  
E-mail : javer-audit@javer.fr

## **SPARADRAP**

Association loi 1901

48, rue de la Plaine  
75020 Paris

SIRET : 395 056 534 00021

---

### ***RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***

*Comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2023*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

Aux membres de l'association,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SPARADRAP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

*Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.*

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie six du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



### 3. **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables suivies par votre association. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus, les informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Nous avons procédé tout particulièrement à l'appréciation des approches retenues par l'association sur le tableau de suivi des Fonds dédiés, décrit dans les annexes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### 4. **Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

*Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de votre association.*

### 5. **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

## 6. **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

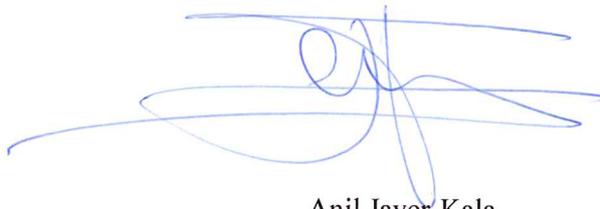
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Orléans, le 14 mars 2024,  
Le Commissaire aux comptes,

**JAVER AUDIT**

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned above the name 'Anil Javer-Kala'.

Anil Javer-Kala



## BILAN ACTIF

ACTIF (en €)	2023		2022	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	101 460	101 460		1 509
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
--> <i>Refonte du site internet</i>	77 460	77 460		1 510
--> <i>Logiciel Eudonet</i>	24 000	24 000		
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles	20 731	19 328	1 403	1 714
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations technique, matériel et outillage industriel</i>				
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>	20 731	19 328	1 403	1 714
--> <i>Travaux et matériel de bureau</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières	11 913		11 913	11 104
<i>Participations et Créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres</i>				
--> <i>Dépôt de garantie</i>	11 913		11 913	11 104
<b>Total I</b>	<b>134 104</b>	<b>120 788</b>	<b>13 315</b>	<b>14 326</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours	33 525		33 525	46 377
Créances	140 402		140 402	119 273
<i>Créances clients, usagers et comptes rattachés</i>	138 425		138 425	111 970
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres</i>	1 977		1 977	7 303
Valeurs mobilières de placement	180 470		180 470	101 094
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	115 724		115 724	235 854
Charges constatées d'avance	8 425		8 425	7 762
<b>Total II</b>	<b>478 546</b>		<b>478 546</b>	<b>510 360</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Frais de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>612 650</b>	<b>120 788</b>	<b>491 862</b>	<b>524 686</b>





## BILAN PASSIF

PASSIF (en €)	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds propres sans droit de reprise		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Fonds propres avec droit de reprise		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projet de l'entité</i>		
<i>Autres</i>		
Report à nouveau	158 717	243 459
Excédent ou déficit de l'exercice	-17 707	-84 742
Situation nette (sous total)	141 010	158 717
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		1 509
Provisions règlementés		
<b>TOTAL I</b>	<b>141 010</b>	<b>160 226</b>
<b>FONDS REPORTES ET DEDIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	87 770	140 112
<b>Total II</b>	<b>87 770</b>	<b>140 112</b>
Provisions pour risques	42 510	
Provisions pour charges	3 244	2 395
<b>Total III</b>	<b>45 754</b>	<b>2 395</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 813	120 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 112	37 078
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	44 716	46 775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	686	
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	40 000	18 100
<b>Total IV</b>	<b>217 327</b>	<b>221 953</b>
Ecart de conversions Passif (V)		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>491 862</b>	<b>524 686</b>





## COMPTE DE RESULTAT

(en euros)

	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	910	1 050
Ventes de biens et services	557 352	484 534
<i>Ventes de biens</i>	234 860	207 504
<i>Diffusion de documentation</i>	234 860	207 504
<i>dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	322 492	277 029
<i>Formations</i>	294 625	254 530
<i>Droits de cession d'image/traduction</i>	1 800	3 200
<i>Remboursements divers</i>	22 167	19 299
<i>Conseils et expertise</i>	3 900	
Produits de tiers financeurs	156 007	195 210
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	15 000	17 333
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	106 003	129 860
<i>Dons manuels</i>	37 083	33 860
<i>---&gt; Dons particuliers</i>	35 653	33 310
<i>---&gt; Dons organismes</i>	1 430	550
<i>Mécénats</i>	68 920	96 000
<i>Legs, donations et assurances-vies</i>		
<i>Contributions financières</i>	35 004	48 016
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	5 654	370
Utilisation des fonds dédiés	140 112	103 790
Autres produits		
<b>Total I - Produits d'exploitation</b>	<b>860 035</b>	<b>784 953</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	51 169	93 687
<i>Imprimerie</i>	32 377	50 727
<i>Fournitures</i>	18 792	42 960
Variation de stocks	12 852	-12 914
Autres achats et charges externes	316 461	293 872
<i>Sous-traitance</i>	960	1 512
<i>Locations immobilières</i>	35 447	32 762
<i>Locations mobilières</i>	22 857	18 202
<i>Entretien, réparations, maintenance</i>	7 822	12 554
<i>Assurances</i>	2 802	2 054
<i>Rémunérations d'intérimaires, honoraires</i>	184 764	164 086
<i>Publicité, publications et divers</i>	1 540	1 770
<i>Transport sur ventes &amp; achats</i>	3 907	3 804
<i>Réceptions, voyages et déplacements</i>	25 475	26 180
<i>Frais postaux</i>	25 245	25 147
<i>Téléphone/internet</i>	2 113	2 286
<i>Frais bancaires</i>	2 097	2 523
<i>Autres</i>	1 432	992
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 594	4 827
Salaires et traitements	250 986	249 714
Charges sociales	83 070	80 707
Autres charges de personnel	17 939	16 156
Dotation aux amortissements et aux dépréciations	2 682	13 302
Dotations aux provisions		0
Dotat. prov. risq. & charg. excep		
Reports en fonds dédiés	87 770	140 112
Autres charges	4 312	654
<b>Total II - Charges d'exploitation</b>	<b>832 834</b>	<b>880 117</b>



## COMPTE DE RESULTAT (suite)

<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>27 202</b>	<b>-95 164</b>
<b>Produits financiers</b>		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 376	403
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
<b>Total III - Produits financiers</b>	<b>3 376</b>	<b>403</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	804	814
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total IV - Charges financières</b>	<b>804</b>	<b>814</b>
<b>2 - Résultat financier(III-IV)</b>	<b>2 572</b>	<b>-411</b>
<b>3 - Résultat courant avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>29 773</b>	<b>-95 574</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	1 232	3 553
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	1 509	11 389
<b>Total V - Produits exceptionnels</b>	<b>2 742</b>	<b>14 942</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	7 711	4 110
Sur opérations en capital		
Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	42 510	
<b>Total VI - Charges exceptionnelles</b>	<b>50 221</b>	<b>4 110</b>
<b>4 - Résultat exceptionnel (V - VI)</b>	<b>-47 479</b>	<b>10 832</b>
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
<b>Total des produits (I + III + V)</b>	<b>866 153</b>	<b>800 298</b>
<b>Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>887 859</b>	<b>885 040</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>-17 706</b>	<b>-84 742</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	30 000	18 310
Bénévolat	163 553	114 033
<b>Total</b>	<b>193 553</b>	<b>132 343</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mises à dispositions gratuite de biens		
Prestations en nature	30 000	18 310
Personnel bénévole	163 553	114 033
<b>Total</b>	<b>193 553</b>	<b>132 343</b>



# Association SPARADRAP

SPARADRAP, une association pour aider  
les enfants à avoir moins peur et  
moins mal lors des soins et à l'hôpital

Annexe

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



## SOMMAIRE

### DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES MISSIONS SOCIALES ET DES MOYENS DE L'ENTITE

- Objet social
- Description des activités et missions sociales réalisées
- Description des moyens mis en œuvre

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- Evénements principaux de l'exercice
- Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

### PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

### COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des créances et des dettes
- Charges à payer
- Charges constatées d'avance
- Produits constatés d'avance

### AUTRES INFORMATIONS ET DETAILS

- Tableau des fonds dédiés
- Concours publics et subventions octroyés
- Legs et donations
- Tableau des fonds associatifs
- Effectif moyen
- Valorisation du Bénévolat

### COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

- CROD
- Annexes du CROD

### COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

- CER



## Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

### Objet social

SPARADRAP a pour but d'améliorer et de promouvoir la prévention, la qualité de l'accueil et de la prise en charge des enfants malades en milieu intra et extra hospitalier, par la production et la diffusion d'outils destinés aux enfants, aux familles, aux équipes soignantes, à toutes les personnes concernées par la prise en charge de l'enfant, ainsi que toutes les activités répondant à ce but.

### Description des activités et missions sociales réalisées

L'association a quatre objectifs majeurs :

- Mieux informer et préparer l'enfant et ses parents à un soin, un examen, une visite médicale, une hospitalisation et accompagner leurs proches dans ce sens
- Favoriser une meilleure prise en charge de la douleur de l'enfant
- Participer aux actions de prévention à destination des enfants et des adolescents
- Valoriser le rôle des proches lorsque l'enfant est soigné ou hospitalisé.

Elle a deux grandes missions :

- Informer et conseiller les familles sur toute situation de soin ou examen médical par la création, l'édition et la diffusion de documents sous format papier et numérique et la mise à disposition d'informations sur son site internet [sparadrap.org](http://sparadrap.org)
- Sensibiliser et former les professionnels de la santé pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants ; pour cela, elle développe et diffuse des modules de formation pédagogique aux professionnels de santé, participe à des congrès professionnels et conseille les soignants sur son site internet [sparadrap.org](http://sparadrap.org).

### Description des moyens mis en œuvre

En 2023, SPARADRAP a pu compter sur ses 8 salariés (5,84 ETP) et 1 apprentie au 31 décembre, 15 formateurs et 104 bénévoles qui ont consacré 3 587 heures de leur temps à leur engagement associatif.

Les autres points forts de l'association :

- Le site internet et une présence active sur les réseaux sociaux permettent de toucher un plus grand nombre de bénéficiaires, notamment parmi les jeunes. Il est aussi le principal vecteur de notre campagne de communication (newsletters, messages, recueil de témoignages...)
- Un fonds documentaire riche de plus de 90 références propriétés de l'association, gracieusement mises à disposition du public sur le site internet, mais également vendues sous format papier et source de revenus grâce à des traductions. Ce fonds est annuellement enrichi d'une ou deux références et fait l'objet d'une mise à jour régulière
- Un catalogue de formations à disposition des personnels soignants
- Une collaboration avec d'autres associations ou institutionnels
- Une participation à des salons et colloques professionnels.

Cette année, les activités ont repris un cours normal sans pour autant atteindre le niveau avant la crise sanitaire.





## Faits caractéristiques de l'exercice

### Un déficit de 17 707 €

- SPARADRAP enregistre un déficit de 17 707 € pour l'exercice 2023. Cependant, ce chiffre doit être mis en perspective avec plusieurs éléments :
  - Une activité en forte progression par rapport à l'exercice précédent avec une progression de 9,6% des produits dont :
    - Vente des documents de SPARADRAP : + 13%
    - Vente de prestation de formation pour les soignants : +16%
  - L'évolution de plus en plus forte des politiques de financement par les entreprises vers des projets ciblés ;
  - Une baisse sensible des ressources issues de, l'appel à la générosité du public (AGP) de 18,4 %, et notamment pour le mécénat
  - Le recours des tiers financeurs et les subventions sont en très fort repli.
  - Une forte maîtrise des dépenses tout au long de l'exercice. Les charges d'exploitations ont baissé de 0.54%.
  - Le redressement URSSAF de 42 510 € portant sur la remise en cause des exonérations de cotisations durant la période Covid. Le recours gracieux ayant été rejeté pour des raisons de forme, un recours contentieux est engagé. Cependant, une provision a été constituée pour faire face à cette charge exceptionnelle.
  - Le résultat d'exploitation pour 2023 est de 27 201€ à comparer avec le résultat d'exploitation en 2022 qui était de – 95 164

### **Événements principaux de l'exercice**

Le label IDEAS a été renouvelé pour la 2eme fois en juin 2023.

### **Événements postérieurs à la clôture de l'exercice**

Le recours gracieux concernant la remise en cause par l'URSSAF des exonérations accordées pendant la crise COVID a été rejeté. Le conseil d'administration a décidé d'engager un recours





## Principes, règles et méthodes Comptables

### Présentation des comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentations des comptes annuels des Associations (Règlement ANC n°2018-06).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le bilan de l'exercice présente un total de : **491 862** Euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dégage ainsi un résultat négatif de **17 707** Euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2023 et finit le 31/12/2023 Il a une durée de 12 mois.

La présentation des comptes 2023 est conforme au règlement ANC n° 2018-06.

Seules, sont exprimées les informations significatives.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

### Les principales méthodes utilisées sont :

#### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisations des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciations est constituée de la différence.

#### Stock et en cours

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».





La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, hors frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

#### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

#### Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

#### **Informations complémentaires**

##### Engagement de retraites :

Les engagements de retraites ont donné lieu à constitution d'une provision globale de : 3 244 €.

##### Les plus fortes rémunérations :

Les cinq plus fortes rémunérations se sont élevées pour l'année à : 196 891 €.

##### Les provisions :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

##### Les fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des dépenses restant à engager et de la valorisation des salaires et charges sur les projets retenus en 2023 et se poursuivant en 2024.



## Compléments d'informations relatifs au bilan et au compte de résultat

### Immobilisations

Exercice 2023	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12
Immobilisations incorporelles	101 460			101 460
Immobilisations corporelles : instal, agencement, aménagement	12 285			12 285
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	7 585	862		8 447
Immobilisations financières	11 104	809		11 913
<b>TOTAL</b>	<b>132 434</b>	<b>1 671</b>		<b>134 105</b>

*La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A+B-C)*

### Amortissements

Exercice 2023	A	B	C	D
Rubriques	Amortissement en début d'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Amortissements au 31/12
Immobilisations incorporelles	99 950	1 509		101 460
Immobilisations corporelles : installations, agencement, aménagement	11 029	655		11 684
Immobilisations corporelles : matériel de bureau, informatique et mobilier	7 127	518		7 644
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>118 106</b>	<b>2 682</b>		<b>120 788</b>

*Les amortissements cumulés à la clôture de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C)*



## Provisions

Exercice 2023	A	B	C	D
Rubriques	Provisions en début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provisions au 31/12
Provisions règlementées				
Provisions pour risques		42 510		42 510
Provisions pour charges	2 395	849		3 244
Provisions pour dépréciations				
<b>TOTAL</b>	<b>2 395</b>	<b>43 359</b>		<b>45 754</b>

## Créances et Dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif - Échéances		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1)				
Autres	11 913			11 913
<b>Créances de l'actif circulant :</b>				
Créances Clients et Comptes rattachés	138 425	138 425		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 828	1 828		
Autres	149	149		
Capital souscrit - appelé, non versé				
Charges constatées d'avances	8 425	8 425		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>160 740</b>	<b>148 827</b>		<b>11 913</b>
Prêts accordés en cours d'exercice				
Prêts récupérés en cours d'exercice				





Dettes - Exercice 2023	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif - Échéance		
		A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	92 813	29 870	62 943	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	39 112	39 112		
Dettes fiscales et sociales	44 716	44 716		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	686	686		
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	40 000	40 000		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>217 327</b>	<b>154 384</b>	<b>62 943</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

### Charges à payer

Total des charges à payer Exercice 2022	Détail	Total au 31/12
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		4 120
Factures fournisseurs non parvenues	4 120	
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		28 894
Congés à payer	19 984	
Provisions pour primes		
Charges sociales sur congés à payer	8 910	
Autres charges sociales		
<b>Autres dettes</b>		
TOTAL	33 014	33 014

### Charges constatées d'avance

Non significatif

### Produits constatés d'avance

Non significatif





## Tableau de suivi des fonds dédiés

Exercice	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation			Nouveaux projets	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Transferts		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au
Subvention d'exploitation	Projets Guide santé garçons	22 279		22 279				
Contributions financières d'autres organismes	Projets Fiche perfusion	8 450		8 450				
	RETEX	16 424	8 384	8 040			8 384	
	Vidéos cancer	16 700		16 700				
	Fiche soins de brûlures					15 000		15 000
Ressources liées à la générosité du public	Projets Malette douleur	4 711		4 711				
	Fiche Polysomnographie	21 423		21 423				
	Fiche perfusion	5 500		5 500				
	Guide santé garçons	16 000	5 196			10 804	16 000	21 196
	Vidéos cancer	5 922	2 457	3 465				2 457
	Podcast parents	13 194		13 194				
	Web 2022	9 509		9 509				
	RETEX						1 500	1 500
	Fiches soins de brûlures						15 000	15 000
	Web 2023-2024						13 430	13 430
	Mission de sensibilisation 2024						10 804	10 804
	<b>TOTAL</b>		<b>140 112</b>	<b>16 037</b>	<b>113 271</b>		<b>10 804</b>	<b>71 734</b>

## Concours publics et subventions octroyés

Exercice 2023		MONTANT
CONCOURS PUBLICS	Union Européenne	
	Etat	
	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	Autres...	
SUBVENTION D'EXPLOITATION	Union Européenne	
	Etat	15 000
	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	CNAM	
SUBVENTION D'INVESTISSEMENTS	Union Européenne	
	Etat	
	Collectivités territoriales	
	Caisse d'allocations familiales	
	Autres...	
<b>TOTAL</b>		<b>15 000</b>





## Legs et donations

NEANT

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Exercice 2023	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		A la clôture de l'exercice
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont GP	Montant	Dont GP	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	243 459	-84 742						158 717
Excédent ou déficit de l'exercice	-84 742					17 707		-17 707
Dotations consommables								
Subventions d'investissement	1 509					1 509		
Provisions réglementées								
<b>TOTAL</b>	<b>160 226</b>	<b>-84 742</b>				<b>19 216</b>		<b>141 010</b>

## Effectif moyen

Exercice	Personnel salarié
Cadres	1,00
Agents de maîtrise et techniciens	4,02
Employés	0,84
Ouvriers	
<b>TOTAL</b>	<b>5,86</b>





## Valorisation du Bénévolat

Exercice 2023	Nbre heures	Valorisation €
Missions sociales	2 746	138 323
Frais de recherche de fonds	133	3 990
Frais de fonctionnement	708	21 240
<b>TOTAL</b>	<b>3 587</b>	<b>163 553</b>

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (30 € de l'heure ou environ 2 fois le SMIC ; Réf. 2014) et le solde de la valorisation du mécénat de compétences





## Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

(en euros)	Exercice 2023		Exercice 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>A - Produits et charges</b>				
<b>Produits par origine</b>				
<b>1. Produits liés à la générosité du public</b>	<b>106 913</b>	<b>106 913</b>	<b>130 910</b>	<b>130 910</b>
1.1 Cotisation sans contrepartie	910	910	1 050	1 050
1.2 Dons, legs et mécénat	106 003	106 003	129 860	129 860
- Dons manuels	37 083	37 083	33 860	33 860
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat	68 920	68 920	96 000	96 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2. Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>598 474</b>		<b>547 895</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	35 004		48 016	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	563 470		499 879	
<i>Formation</i>	294 625		254 530	
<i>Diffusion</i>	234 860		207 504	
<i>Droits d'auteurs et d'image</i>	1 800		3 200	
<i>Autres</i>	32 185		34 644	
<b>3. Subventions et autres concours publics</b>	<b>15 000</b>		<b>17 333</b>	
<b>4. Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>5 654</b>		<b>370</b>	
<b>5. Utilisation des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>140 112</b>		<b>103 790</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>866 153</b>	<b>106 913</b>	<b>800 299</b>	<b>130 910</b>
<b>Charges par destination</b>				
<b>1. Missions sociales</b>	<b>588 725</b>	<b>88 740</b>	<b>561 299</b>	<b>114 400</b>
1.1 Réalisées en France	588 725	88 740	561 299	114 400
- Actions réalisées par l'organisme	588 725	88 740	561 299	114 400
<i>Mission 1 - Informer et conseiller les familles</i>	243 180	61 220	214 311	87 932
<i>Mission 2 - Sensibiliser les professionnels de santé</i>	345 545	27 520	346 988	26 468
- Versement à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>	<b>57 833</b>	<b>18 173</b>	<b>48 008</b>	<b>16 510</b>
2.1 frais d'appel à la générosité du public	18 173	18 173	16 510	16 510
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	39 660		31 498	
<b>3. Frais de fonctionnement</b>	<b>104 339</b>		<b>122 319</b>	
<b>4. Dotations au provisions et dépréciations</b>	<b>45 192</b>		<b>13 302</b>	
<b>5. Impôts sur les bénéfices</b>				
<b>6. Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>87 770</b>		<b>140 112</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>883 859</b>	<b>106 913</b>	<b>885 040</b>	<b>130 911</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>-17 706</b>	<b>0</b>	<b>-84 742</b>	<b>0</b>





	Exercice 2023		Exercice 2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
B- Contributions volontaires en nature				
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	163 553	163 553	114 033	114 033
Prestations en nature	163 553	163 553	114 033	114 033
Dons en nature				
<b>2. CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	30 000		18 310	
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>193 553</b>	<b>163 553</b>	<b>132 343</b>	<b>114 033</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	168 323	138 323	98 825	80 515
Réalisées à l'étranger	168 323	138 323	98 825	80 515
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
	3 990	3 990	3 750	3 750
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
	21 240	21 240	29 768	29 768
<b>TOTAL</b>	<b>193 553</b>	<b>163 553</b>	<b>132 343</b>	<b>114 033</b>





## Annexes au Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

### Ressources

Le Compte de résultat par Origine et Destination (CROD) est construit de la manière suivante :

Réf.	Concept général et application à l'association SPARADRAP
<b>CROD</b>	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	
<b>1</b>	<b>PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>
1.1	<b>Cotisations sans contrepartie</b> Adhésion annuelle payée par les adhérents
1.2	<b>Dons, legs et mécénat</b>
	<b>Dons manuels</b> Dons de particuliers ou d'entreprises pour soutenir globalement l'association et pour lesquels cette dernière a établi un reçu fiscal.
	<b>Legs, donations et assurances-vie</b> Non concerné
	<b>Mécénat</b> Est considéré comme mécénat tout don d'entreprise donnant lieu à la signature d'une convention de mécénat et délivrance de reçu fiscal
1.3	<b>Autres produits liés à la générosité du public</b>
<b>2</b>	<b>PRODUITS NON-LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>
2.1	<b>Cotisations avec contrepartie</b>
2.2	<b>Parrainage des entreprises</b>
2.3	<b>Contributions financières sans contrepartie</b> Il s'agit ici de mécénat ou de contributions financières ne donnant pas lieu à délivrance de reçu fiscal





Réf. **Concept général et application à l'association SPARADRAP**

**CROD**

**2.4 Autres produits non liés à la générosité du public**

Il s'agit de revenus propres de l'organisation :

- diffusion de documents pédagogiques
- formation continue à destination du personnel soignant
- remboursement divers (frais d'envois, déplacements, remboursements formation...)
- prestation (conseils en aménagements, rédaction d'articles, interventions publiques...)
- cession de droits (textes, images, vidéo)
- produits exceptionnels (financiers, autres...)

**3 SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS**

L'ensemble des subventions reçues de l'État ou de collectivités locales est affecté aux missions de l'association.

**4 REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS**

**Reprise de provisions pour risques & charges d'exploitation**

Reprise de provisions pour faire face à des dépenses exceptionnelles

**5 UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS**

Reprise des ressources affectées aux missions sociales non utilisées au cours de l'exercice antérieur

Réf **Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP**

**CHARGES PAR DESTINATION**

**1 MISSIONS SOCIALES**





## Missions sociales

SPARADRAP a deux missions :

**1 - Informer et conseiller les familles** sur toute situation de soin ou examen médical

**2 - Sensibiliser et former les professionnels** de la santé et de la petite enfance pour faire évoluer les pratiques vers plus de respect des besoins des enfants

L'ensemble des coûts de chaque mission supportée par l'association est identifié.

Ces coûts disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée.

Certaines actions s'adressent principalement aux familles, d'autres aux professionnels. Pour celles qui s'adressent aux deux publics, les coûts sont répartis à égalité par moitié à chacune des missions.

Ces missions et leur mode de répartition sont validés par le CA en fonction des statuts et de la vocation de SPARADRAP.

---

### 1.1 Réalisées en France

L'ensemble des missions est réalisé en France

---

#### Actions réalisées par l'organisme

L'ensemble des missions est réalisé par l'association

Chaque action comporte des frais spécifiques : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Les achats et les charges spécifiques d'une action résultent d'une imputation directe. Certaines actions varient chaque année.

Le coût des salaires et des charges sociales correspond au temps passé par chaque salarié sur chacune des actions. Celui-ci est mesuré en journées de travail apprécié à partir d'une grille d'évaluation du temps annuelle remplie par les salariés et validée par la directrice. Le CA valide l'imputation.

Cinq postes de dépenses (loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone) sont ventilés au prorata des jours travaillés sur chacune des actions (missions (hors projets spécifiques), recherche de fonds et fonctionnement).

#### Réf Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP

##### Mission 1 : Informer et conseiller les familles

###### Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (conférence, groupe de travail)
- animation d'un site Internet
- diffusion d'outils pédagogiques
- conseiller et orienter

###### Par des activités ponctuelles

- édition de documents pratiques illustrés pour informer enfants, adolescents ou parents (guide, fiche, livrets, poster, vidéos, jeux...)





## **Mission 2 : sensibiliser et former les professionnels**

Par une activité permanente destinée uniquement aux professionnels

- actions de formation continue

Par des activités permanentes

(réparties par moitié sur les 2 missions) :

- actions de sensibilisation (interventions publiques, articles, stands...)

- animation d'un site Internet

- diffusion d'outils pédagogiques

- conseiller et orienter

Par des activités ponctuelles

- création d'outils de formation (films, guides, outils d'évaluation...)

### **1.2 Réalisée à l'étranger**

Aucune action n'est réalisée à l'étranger

## **2 FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS**

### **2.1 Frais d'appel à la générosité du public**

Ces frais comprennent uniquement les salaires liés :

- aux appels aux dons par voie numérique : annonce sur le site Internet et envoi d'e-mailing

- aux appels aux dons imprimés : mention sur le catalogue annuel de diffusion, impression de feuillets joints aux expéditions de documents et/ou donnés au siège de l'association ou sur les stands.

- au traitement des dons (émission de reçu fiscaux, dépôt banque, suivi du fichier).

Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.

### **Réf Rubrique CROD - Concept général et application à l'association SPARADRAP**

#### **2.2 Frais de recherche des fonds d'autres sources**

Ces frais comprennent les salaires liés à la prospection et au suivi des partenaires potentiels par l'équipe salariée.

Ils comprennent également la quote-part des charges de loyer, assurance, EDF, photocopies et téléphone, au prorata du temps passé sur cette activité.

Les frais de déplacements de l'équipe et des bénévoles et les éventuels frais de réception, sont comptabilisés dans les frais de fonctionnement.

## **3 FRAIS DE FONCTIONNEMENT**





### Frais de fonctionnement

Sont comptabilisés ici toutes les charges fixes de fonctionnement de l'association (fournitures, loyer, assurance, courrier, téléphone, taxes diverses...) et les salaires de la coordination générale non liés aux missions sociales (réunion d'équipe, organisation des réunions de Bureau / CA / AG, rapports d'activité, comptabilité, communication générale).

Sont également comptabilisé les charges de loyer, assurance, EDF, photocopies, téléphone) non réparties sur les missions sociales et la recherche de fonds.

## 4 DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

### Dotation aux amortissements

## 5 IMPOTS SUR LES BENEFICES

### Impôts sur les bénéfices

SPARADRAP n'est pas assujettie à l'IS

## 6 REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE

### Engagement à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des subventions ou des dons affectés à des actions précises qui n'ont pu être réalisées ou finalisées dans l'année.

Réf.	Concept général et application à l'association SPARADRAP
------	--

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>
--

<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>
-----------------------------

<b>1 Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>
--

#### Bénévolat

Différents bénévoles aident l'association SPARADRAP : les administrateurs, les bénévoles réguliers ou ponctuels (qui effectuent des tâches très variées) et les personnes qui participent à l'élaboration des outils pédagogiques. Une estimation du nombre d'heures effectuées par les bénévoles est réalisée par les bénévoles eux-mêmes, la direction et/ou les responsables via un tableau récapitulatif précisant le nom des personnes, les tâches effectuées et si possible les dates de réalisation.

La valorisation financière correspond à la moyenne du taux horaire des salariés de l'association (30€/heures, soit 2 fois le SMIC) ou au montant déclaré par les contributeurs.

<b>2 Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>
--

Contributions apportées par des fondations, entreprises ou associations





## CHARGES PAR DESTINATION

- 1 Contributions volontaires aux missions sociales
- 2 Contributions volontaires à la recherche de fonds
- 3 Contributions volontaires au fonctionnement





## Compte d'Emploi annuel

Emplois par destination	Exercice		Ressources par origine	Exercice	
	2023	2022		2023	2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>Ressources de l'exercice</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>	<b>88 740</b>	<b>114 400</b>	<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>106 913</b>	<b>130 910</b>
1.1 Réalisées en France	88 740	114 400	1.1 Cotisations sans contrepartie	910	1 050
- Actions réalisées par l'organisme	88 740	114 400	1.2 Dons, legs et mécénat	106 003	129 860
Mission 1-Informer et conseiller les familles	61 220	87 932	- Dons manuels	37 083	33 860
Mission 2-Sensibiliser les professionnels de santé	27 520	26 468	- Legs, donations et assurances-vie		
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			- Mécénat	68 920	96 000
1.2 Réalisées à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
- Actions réalisées par l'organisme					
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>18 173</b>	<b>16 510</b>			
2.1 frais d'appel à la générosité du public	18 173	16 510			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>106 913</b>	<b>130 911</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>106 913</b>	<b>130 910</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5 - REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>106 913</b>	<b>130 911</b>	<b>TOTAL</b>	<b>106 913</b>	<b>130 910</b>

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	106 913	130 910
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-106 913	-130 910
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		

Contributions volontaires en nature	Exercice		Ressources de l'exercice	Exercice	
	2023	2022		2023	2022
<b>Emplois de l'exercice</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	<b>163 553</b>	<b>114 033</b>
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>138 323</b>	<b>80 515</b>	- Bénévolat	163 553	114 033
- Réalisées en France	138 323	80 515	- Prestations en nature		
- Réalisées à l'étranger			- Dons en nature		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>3 990</b>	<b>3 750</b>			
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>21 240</b>	<b>29 768</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>163 553</b>	<b>114 033</b>	<b>TOTAL</b>	<b>163 553</b>	<b>114 033</b>

Fonds dédiés liés à la générosité du public	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice</b>	<b>76 259</b>	<b>48 736</b>
Utilisation	57 802	29 602
Report	45 930	57 125
<b>Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice</b>	<b>64 387</b>	<b>76 259</b>

Une rectification du tableau des fonds dédiés 2022 a été effectuée. Ceci s'explique par la comptabilisation de contributions financières qui auraient dû être exclues.

Une rectification du tableau des fonds dédiés 2022 liées à la générosité du public a été effectuée. Ceci s'explique par la comptabilisation de contributions financières qui ont été incluses dans le calcul de l'utilisation et de report de fonds dédiés pour les exercices 2021 et 2022 alors qu'elle n'avait pas lieu d'être.



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

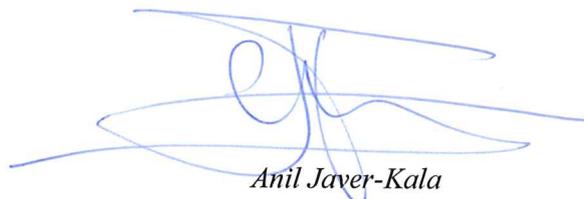
**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Orléans, le 14 mars 2024,

Le commissaire aux comptes

**JAVER AUDIT**

  
*Anil Javer-Kala*



commissaire  
aux comptes